



PRÉAVIS No 05/2014

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, le Comité de Direction a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014.

Selon les dispositions du règlement du Conseil intercommunal (art. 32), la commission des finances chargées de l'examen des demandes, aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements dont il est question.

Sommairement énumérés par nature, les crédits complémentaires de recette se répartissent comme suit :

Charges

Charges du personnel "Hors DO – traitements temporaires	CHF 158'547.--
Achat de véhicules	CHF 9'852.--
Travaux de génie civil	CHF 20'000.--
Charges du personnel "Heures de nuit"	CHF 25'000.--
Achat de matériel spécialisé	CHF 4'600.--

Les présents crédits complémentaires de fonctionnement s'élève à 0.97% des charges 2014 budgétisées.

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires figure en annexe.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Vu le préavis no 05/2014 du Comité de Direction du 29 octobre 2014.

Oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder au Comité de Direction de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" des crédits complémentaires au budget 2014 représentant au total une augmentation des charges de CHF 217'999.-- conformément aux détails contenus dans l'annexe

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

prend acte

que le résultat prévisible de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'exercice 2014 pourrait enregistrer un excédent de charge de CHF 711'599.--, étant entendu qu'un crédit complémentaire de CHF 493'600.-- a déjà été accordé par le Conseil intercommunal en date du 09 avril 2014 pour le rachat de frais de formation et de traitement ainsi que pour l'engagement de policiers déjà formés.

Ainsi adopté le xx novembre 2014

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédits complémentaires	Commentaires
6000.3012.10 Hors DO – traitement temporaires	CHF -0-	CHF 40'197.--	Engagement de 2 stagiaires MPC (maturité professionnelle commerciale sur 1 an) – plusieurs CDD engagés pour combler des absences de longue durée. Vu l'urgence de la situation, la CoFin a été renseignée et a donné son accord de principe pour l'engagement de personnel supplémentaire.
6001.3115 Achats de véhicules	CHF 215'000	CHF 9'852.--	Achats de 3 véhicules supplémentaires (2 scooters et 1 vélo) selon décision du CODIR en date du 29 octobre 2014
6001.3142 Travaux de génie civil	CHF - 0 -	CHF 20'000.--	Participation financière pour l'aménagement des feux de signalisation lumineuse des Flumeaux devant permettre la gestion du flux courant de cet axe et celle de la sortie de la rampe commune POL-Business Park. Les frais sont répartis entre la POL, Orllati et la commune de Prilly.
6050.3012.10 Hors DO – traitement temporaires	CHF - 0 -	CHF 118'350	Engagement de CDD pour combler des absences de longue durée. Vu l'urgence de la situation, la CoFin a été renseignée et a donné son accord de principe pour l'engagement de personnel supplémentaire.
6100.3011.06 Personnel DO – Heures de nuit	CHF - 0 -	CHF 25'000.--	Paiement d'heures de nuit conformément à la demande de la ComPers et aux décisions du CODIR du 05.12.2012 et du 11.06.2014
6100.3116 Achat de matériel spécialisé	CHF 128'000.--	CHF 4'600.--	Achat de 3 chiens non budgétés, dont un supplémentaire selon le vœu du CODIR